

0020050U
ACADEMIE D'AMIENS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CONDORCET
ROND-POINT JOLIOT CURIE
02100 ST QUENTIN
Tel : 0323084444

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 76-1

Annule et remplace l'acte n° 76 - 2019-2020

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/02/2020

Réuni le : 05/03/2020

Sous la présidence de : Jean-Christophe Storz

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à EUROPE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorise le remboursement intégral de la participation des familles pour tous les voyages annulés par décision du chef d'établissement

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Storz

Prénom : Jean-Christophe

Signé le: 18/04/2020 12:56:06

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

BIEN_20192020_76_0020050U_200327233924

0800069R

ACADEMIE D'AMIENS

RECTORAT ACADEMIE D'AMIENS

20 BOULEVARD ALSACE LORRAINE

80063 AMIENS CEDEX 9

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Financement des voyages scolaires Autorise le rembours

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CONDORCET-0020050U

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement de l'acte : 76

Année scolaire : 2019-2020

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Demande de rectification

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Observation n°1 : Une charte des sorties et voyages prévoyant les conditions et modalités de remboursement aux familles a t-elle été adoptée par le C.A. ?

Dém'Act

Dématisation des actes des EPLE

Nom : Naturel

Prénom : Mathieu

Signé le: 27/03/2020 23:39:25

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.